



Secrétariat du Conseil du trésor

## **BILAN DES RÉALISATIONS**

découlant du Plan d'action favorisant l'intégration  
des personnes handicapées

**2017-2018**





Secrétariat du Conseil du trésor

## **BILAN DES RÉALISATIONS**

découlant du Plan d'action favorisant l'intégration  
des personnes handicapées

**2017-2018**

Cette publication a été rédigée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet du Conseil du trésor ou de son Secrétariat en vous adressant à la Direction des communications ou en consultant son site Internet.

Direction des communications  
du ministère du Conseil exécutif  
et du Secrétariat du Conseil du trésor  
2<sup>e</sup> étage, secteur 800  
875, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529  
Sans frais : 1 866 552-5158  
Télécopieur : 418 643-9226

[communication@sct.gouv.qc.ca](mailto:communication@sct.gouv.qc.ca)  
[www.tresor.gouv.qc.ca](http://www.tresor.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – décembre 2018  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISBN : 978-2-550-83119-8 (en ligne)

Tous droits réservés pour tous les pays.  
© Gouvernement du Québec – 2018

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
PRÉSENTATION DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR.....	2
BILAN DES RÉALISATIONS DE 2017-2018 .....	3
POURSUITE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH) .....	8
PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE .....	9
PLAINTES.....	14
ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN DES RÉALISATIONS DE 2017-2018 .....	14
POUR NOUS JOINDRE.....	14



## INTRODUCTION

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (chapitre E-20.1) exige que chaque ministère et organisme public qui emploie au moins cinquante personnes adopte et diffuse un plan d'action qui détermine les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et qui décrit les mesures prises pour y remédier (article 61.1). Dans le contexte de sa mission au sein de l'appareil gouvernemental, le Secrétariat du Conseil du trésor participe pleinement et activement à l'objectif d'intégration des personnes handicapées.

Ce bilan des réalisations présente un suivi des mesures et des engagements ciblés par le Secrétariat dans son plan d'action 2017-2018 à l'égard des personnes handicapées afin de réduire ou d'éliminer les obstacles à l'intégration de celles-ci.

### Contribution du Secrétariat aux chantiers et aux programmes gouvernementaux

Le Secrétariat souscrit aux orientations de la politique gouvernementale « À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité », qui vise à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Le Secrétariat est responsable de certaines actions figurant au Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux de la politique.

Par ailleurs, le Secrétariat participe :

- au comité de mise en œuvre de la Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées ;
- au comité interministériel pour la planification de la phase II de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes ;
- aux réunions du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec ;
- au comité d'évaluation des projets en lien avec le Programme d'employabilité à l'intention des personnes handicapées coordonné par le Centre de services partagés du Québec.

# PRÉSENTATION DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

## Mission

Le Secrétariat soutient les activités du Conseil du trésor et assiste son président dans l'exercice de ses responsabilités en matière de gestion des ressources de l'État. Il appuie également les ministères et organismes dans la mise en œuvre des orientations gouvernementales, notamment en matière de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles ainsi qu'en gestion contractuelle.

## Vision

Une organisation reconnue pour son expertise en matière de gestion publique et vouée au développement d'une administration publique performante.

## Valeurs organisationnelles

Sens de l'État, rigueur et compétence.

## Rôle

Le Secrétariat apporte son soutien au Conseil du trésor et à son président. Notamment, il :

- prépare annuellement le budget de dépenses des ministères et organismes avant le début de chaque année financière ;
- soumet annuellement au gouvernement un budget d'investissements pluriannuel à l'égard des infrastructures publiques de même qu'un rapport quant à l'utilisation qui en a été faite, pour dépôt à l'Assemblée nationale ;
- prend des décisions appropriées concernant la gestion des ressources et l'organisation administrative de l'État ;
- assiste le gouvernement dans son rôle d'employeur du personnel de la fonction publique, de régulateur et de coordonnateur des négociations dans les secteurs public et parapublic ;
- fait des recommandations au gouvernement sur les demandes et les projets présentés par les ministères et organismes.



# BILAN DES RÉALISATIONS DE 2017-2018

## 1. ACCESSIBILITÉ DES LIEUX

### 1.1 Faciliter l'accessibilité et l'intégration des personnes handicapées

OBSTACLES	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	MESURES DE SUIVI RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
<p>Présence de préjugés à l'égard des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>concernant leur capacité à occuper un emploi.</li> </ul>	<p>S'assurer que les nouveaux employés handicapés désirent être reconnus comme tels et, dans l'affirmative, les informer qu'ils seront jumelés à une personne-ressource qui assurera leur accompagnement.</p>	<p>Taux des nouveaux employés handicapés qui ont été jumelés à une personne-ressource.</p>	<p>En 2017-2018, il n'y a pas eu de nouvelle embauche de personnes handicapées.</p>	<p>En continu</p>
<p>Accessibilité restreinte des lieux et manque d'information</p>	<p>Communiquer avec les employées et employés et les usagers handicapés du Secrétariat qui y consentent afin de connaître leurs difficultés d'accès.</p>	<p>Taux de satisfaction des usagers handicapés concernant la facilité d'accès aux locaux et aux immeubles (100 %).</p>	<p>Aucun sondage effectué en 2017-2018.</p>	<p>En continu</p>
	<p>Au 5<sup>e</sup> étage, il n'y a pas de cage d'escalier (pour attendre les pompiers en cas d'incendie).</p>	<p>Taux de satisfaction des usagers handicapés concernant la nouvelle procédure d'urgence à établir au 5<sup>e</sup> étage.</p>	<p>En attente de la proposition de la Société québécoise des infrastructures (SQI).</p>	
	<p>Faciliter l'accès au secteur 800 (laisser la porte ouverte), où des personnes handicapées passent pour aller à la salle de repos ou à la salle de réunion 2.835.</p>	<p>La SQI a été sensibilisée au problème et doit proposer une solution.</p>	<p>Réalisée : porte ouverte en permanence.</p>	

## 1.2 S'assurer que toutes les personnes handicapées connaissent la procédure et les consignes à suivre en situation d'urgence dans les édifices gouvernementaux situés au Québec

OBSTACLE	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
Compréhension qui diffère pour la procédure ou les mesures d'urgence.	Rencontrer toute nouvelle personne handicapée à son arrivée, désigner et faire connaître à cette personne les accompagnatrices et accompagnateurs et leurs remplaçants.	Taux de connaissance des accompagnatrices et accompagnateurs et des remplaçants désignés et adéquatement formés concernant la procédure à suivre en situation d'urgence sur les lieux de travail (100 %).	En 2017-2018, il n'y a pas eu de nouvelle embauche de personnes handicapées.	En continu
	Former toute nouvelle personne handicapée à la procédure d'évacuation, dès son arrivée, ainsi que ses accompagnatrices et accompagnateurs désignés et leurs remplaçants.	Nombre de rencontres tenues avec les personnes handicapées.	En 2017-2018, il n'y a pas eu de nouvelle embauche de personnes handicapées.	
	Vérifier, auprès des responsables des mesures d'urgence de l'édifice H, si un plan de mesures d'urgence existe au 5 <sup>e</sup> étage.	Plan existant ou non. Un plan des mesures d'urgence est valide pour l'ensemble du bâtiment.	Plan de mesure d'urgence mis à jour annuellement et en fonction des besoins.	En continu

## 1.3 Assurer la priorité d'attribution d'un espace de stationnement aux personnes handicapées

OBSTACLE	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
Nombre limité d'espaces de stationnement pour les personnes handicapées.	Communiquer avec les personnes handicapées, au Secrétariat, qui détiennent une place de stationnement intérieure, afin de connaître leurs difficultés d'accès.	Nombre de personnes handicapées utilisant les places de stationnement qui leur sont réservées et taux de satisfaction de ces personnes en ce qui concerne la facilité d'accès aux locaux et aux immeubles (100 %).	Au 31 mars 2018, aucune personne handicapée n'utilise une place de stationnement.	En continu
	S'assurer, auprès de la Société parc-auto du Québec (SPAQ), que les difficultés d'accès indiquées par les personnes handicapées du Secrétariat ont été corrigées.	Difficultés décelées qui ont été régularisées.	Aucune plainte reçue à cet effet.	En continu

## 2. ADAPTATION DES OUTILS DE TRAVAIL

### 2.1 Adapter les postes de travail (matériel et logiciels) de manière ergonomique pour répondre aux besoins des personnes handicapées

OBSTACLE	MESURE RETENUE	INDICATEUR D'AVANCEMENT	RÉALISATION 2017-2018	ÉCHÉANCE
Moyen insuffisant pour l'intégration et le maintien en emploi.	Dès l'arrivée d'une nouvelle personne handicapée, prendre les moyens nécessaires afin que son poste de travail soit adapté et assurer le suivi requis jusqu'à la satisfaction complète de cette personne.	Taux de satisfaction des personnes handicapées à l'égard de leur poste de travail (100 %).	En 2017-2018, il n'y a pas eu de nouvelle embauche de personnes handicapées.	En continu

## 3. ACCÈS À L'INFORMATION DU SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR

### 3.1 Rendre les sites Web relevant du Secrétariat conformes aux exigences d'accessibilité Web dans les délais prescrits

### 3.2 Fournir, sur demande, la documentation produite par le Secrétariat dans une version accessible aux personnes handicapées

OBSTACLES	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
Inaccessibilité de l'information dans le site Web.		Nombre de nouveaux documents disponibles sur le site du Secrétariat, qui répondent aux standards d'accessibilité Web.	Tous les nouveaux documents déposés sur le site du Secrétariat répondent aux standards.	En continu
Inaccessibilité des documents sous une forme adéquate pour la compréhension.	Assurer, s'il y a lieu, un service <i>ad hoc</i> au personnel qui demande la conversion de la documentation imprimée qui avait été produite par le Secrétariat avant l'adoption des standards.  Informer les employées et employés, dès leur entrée en fonction, de la possibilité d'obtenir ce service (pochette d'accueil comprenant un feuillet sur les services offerts au personnel, dont celui de rendre une publication accessible).	Nombre de demandes d'accès aux anciens documents sous une forme accessible, traitées dans un délai de vingt jours ouvrables.	Aucune demande en 2017-2018.	En continu

## 4. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### 4.1 Favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées au Secrétariat

### 4.2 Sensibiliser le personnel à la réalité vécue par les personnes handicapées

OBSTACLES	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
<p>Difficulté à obtenir un emploi, car il y a présence de préjugés à l'égard des personnes handicapées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• concernant leur capacité à occuper un emploi.</li> </ul>	<p>Rappeler aux gestionnaires l'existence du Programme d'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) et les inviter à soumettre des projets d'emploi se rapportant à ce programme.</p>	<p>Nombre de projets d'emploi présentés au PDEIPH.</p>	<p>Aucun projet n'a été soumis en 2017-2018.</p>	<p>En continu</p>
<p>Manque de personnes handicapées dans les banques de personnes qualifiées.</p>	<p>Augmenter le nombre de personnes handicapées recrutées annuellement, qu'elles participent ou non au PDEIPH (étudiants, stagiaires, etc.).</p> <p>Faire valoir, auprès des gestionnaires, les personnes handicapées inscrites dans les banques de personnes qualifiées.</p>	<p>Nombre de personnes handicapées recrutées.</p> <p>Nombre de personnes handicapées occupant un emploi au Secrétariat par rapport au total des effectifs du Secrétariat.</p>	<p>En 2017-2018, il n'y a pas eu de nouvelle embauche de personnes handicapées.</p> <p>Au 31 mars 2018, quatre personnes handicapées font partie du personnel du SCT, ce qui correspond à un taux de représentativité de 0,76 %.</p>	<p>En continu</p>
<p>Manque d'information sur le PDEIPH.</p>	<p>Soutenir les gestionnaires relativement à l'embauche, à l'accueil, à l'intégration et au maintien en emploi de personnes handicapées par l'intermédiaire, ou non, du PDEIPH.</p>	<p>Nombre de rencontres d'échanges (gestionnaires et personnes handicapées).</p>	<p>Aucune demande de rencontre reçue en 2017-2018.</p>	<p>En continu</p>
<p>Présence de préjugés à l'égard des personnes handicapées concernant leur capacité à occuper un emploi.</p>	<p>Diffuser, dans l'intranet du Secrétariat, des témoignages de personnes handicapées ou de gestionnaires qui ont une personne handicapée dans leur unité administrative, ainsi que des capsules de sensibilisation.</p>	<p>Nombre d'articles d'information ou de sensibilisation et de témoignages diffusés dans le site intranet du Secrétariat au cours de l'année.</p> <p>Statistiques sur le nombre de consultations des articles parus dans l'intranet du Secrétariat.</p>	<p>Deux actualités ont été diffusées dans l'intranet lors de la Semaine des personnes handicapées, du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• actualité annonçant la Semaine des personnes handicapées ;</li> <li>• jeu-questionnaire sur la réalité des personnes handicapées.</li> </ul>	<p>En continu</p>

OBSTACLES	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCES
Méconnaissance des obstacles qui compromettent l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées.	Tenir des activités de sensibilisation au Secrétariat durant la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH). Informer le personnel du Secrétariat des activités tenues lors de la SQPH.	Nombre d'activités tenues durant la SQPH. Diffusion de la liste des activités proposées. Nombre d'articles d'information ou de sensibilisation diffusés dans le site intranet du Secrétariat au cours de la SQPH.	Deux actualités ont été diffusées dans l'intranet lors de la Semaine des personnes handicapées, du 1 <sup>er</sup> au 7 juin 2018 : <ul style="list-style-type: none"> <li>actualité annonçant la Semaine des personnes handicapées ;</li> <li>jeu-questionnaire sur la réalité des personnes handicapées.</li> </ul>	En continu

## 5. ADOPTION ET DIFFUSION DU PLAN D'ACTION

### 5.1 Faire connaître le plan d'action 2017-2018

OBSTACLE	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCE
Manque d'information entourant le Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées.	Déposer le plan d'action 2017-2018 au bureau du secrétaire.	Dépôt au bureau du secrétaire.	Dépôt du document au bureau du secrétaire en mai 2018.	En continu
	Rendre accessible, sur les sites Web et intranet du Secrétariat, le Plan d'action 2017-2018 favorisant l'intégration des personnes handicapées.	Dépôt du plan d'action sur les sites Web et intranet. Nombre de consultations du plan d'action 2017-2018 sur les sites Web et intranet (clics internes et externes).	Diffusion, en juin 2018, du plan d'action sur les sites Web et intranet du SCT. Aucune consultation en 2017-2018.	Décembre 2017

## POURSUITE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ À L'INTENTION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PDEIPH)

OBSTACLE	MESURES RETENUES	INDICATEURS D'AVANCEMENT	RÉALISATIONS 2017-2018	ÉCHÉANCE
Difficulté, pour une personne handicapée, d'obtenir une première expérience de travail significative.	Relance annuelle, auprès des ministères et organismes, concernant la proposition de projets par l'entremise du PDEIPH.	Communiqué transmis aux ministères et organismes.	Communiqué transmis, le 10 octobre 2017, à l'ensemble des ministères et organismes.	
	Participation aux travaux du comité d'évaluation des projets, coordonné par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).	Participation aux travaux du comité.	Réalisé	
	Suivi du dossier auprès du CSPQ pour une reddition de comptes annuelle.	Obtention de l'information de gestion demandée.	Information obtenue	

### Participation aux travaux du conseil d'administration de l'Office des personnes handicapées du Québec

Au cours de l'année 2017-2018, en tant que membre délégué, le Secrétariat a réalisé une présentation sur la modernisation des standards gouvernementaux sur l'accessibilité du Web lors de la réunion du 16 juin 2017.

# PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE

## SUIVI DES ENGAGEMENTS – 2017-2018

ENGAGEMENTS	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCES	ÉTAT DE RÉALISATION (Cochez un seul choix)	PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018  Résumez les principales actions réalisées uniquement par votre organisation concernant l'engagement en 2017-2018. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de cette réalisation. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions de rechange proposées.
12. Selon leurs responsabilités respectives, soutenir les ministères et organismes dans la mise en œuvre d'actions pour assurer l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	CSPQ, MTESS, OPHQ, SCT		2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	À titre d'organisme de gouverne en matière de gestion des ressources humaines, le SCT a participé aux travaux du comité de mise en œuvre de la Politique sur l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées. Lors de ces travaux, le SCT a mis en ligne, sur son site Web, un lien vers une capsule vidéo promotionnelle sur les bonnes pratiques en matière d'accès aux documents et aux services ainsi qu'une section Foire aux questions, réalisées par l'OPHQ. Le SCT a également approuvé certaines orientations et mesures découlant du Plan des engagements gouvernementaux de la politique À part entière.
<b>Étape 1</b> Deuxième bilan de la mise en œuvre de la politique L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.	CSPQ, MTESS, OPHQ		2016		
<b>Étape 2</b> Examiner les solutions permettant de faire connaître l'accessibilité aux documents gouvernementaux produits en formats adaptés.	MTESS	OPHQ	2019		

ENGAGEMENTS	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCES	ÉTAT DE RÉALISATION (Cochez un seul choix)	PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018  Résumez les principales actions réalisées uniquement par votre organisation concernant l'engagement en 2017-2018. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de cette réalisation. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions de rechange proposées.
15. Assurer, auprès des personnes handicapées, de leur famille et des employeurs, la promotion des mesures et des programmes gouvernementaux destinés à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.	MTESS	MEESR, SCT	2017	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Source : <i>Suivi des engagements – 2015-2016.</i>
<b>Étape</b>  Poursuivre les activités de promotion des emplois de la fonction publique et des mesures favorisant l'embauche des personnes handicapées auprès de ces dernières, des partenaires du réseau de l'emploi et des ministères et organismes publics.	SCT		En continu	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<b>Activités de promotion des emplois</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur le portail Carrières, porte d'entrée à tous les emplois offerts dans la fonction publique, une section, intitulée Accès à l'égalité en emploi, présente les mesures et les programmes d'accès à l'égalité, notamment ceux qui s'adressent aux personnes handicapées.</li> <li>• Tous les appels de candidatures portent une mention selon laquelle la fonction publique applique des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des groupes cibles (incluant les personnes handicapées).</li> <li>• Lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées (du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2017), un article a été publié dans la section Actualités du portail Carrières, pour promouvoir le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH). De plus, dans la section Actualités du portail RH, un témoignage d'une gestionnaire a été publié afin de souligner la contribution des personnes handicapées au sein de la fonction publique québécoise. Cet article présente le témoignage d'une gestionnaire dont l'équipe est diversifiée.</li> </ul>



ENGAGEMENTS	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCES	ÉTAT DE RÉALISATION (Cochez un seul choix)	<b>PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018</b> Résumez les principales actions réalisées uniquement par votre organisation concernant l'engagement en 2017-2018. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de cette réalisation. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions de rechange proposées.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion du PDEIPH auprès des personnes handicapées rencontrées lors de différentes activités (pour le grand public, spécialisées à un domaine d'emploi, dans les établissements d'enseignement, des ordres professionnels, etc.).</li> </ul> <p><b>Activités de promotion des mesures favorisant l'embauche</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information en continu sur le site Internet du SCT et sur le portail Carrières, concernant l'objectif d'embauche de 25 % pour les membres des groupes cibles, incluant les personnes handicapées.</li> <li>• Relance annuelle, auprès des ministères et organismes, du PDEIPH.</li> <li>• Participation au comité interministériel pour la planification de la phase II de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.</li> </ul>					
52. Évaluer la possibilité de revoir les modalités du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées, dans le but d'augmenter le nombre annuel de personnes handicapées qui y participent.	SCT		2018	(X) Réalisé ( ) En cours de réalisation ( ) En continu ( ) Non commencé ( ) Abandonné	<b>Source :</b> <i>Suivi des engagements – 2016-2017.</i>

ENGAGEMENTS	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCES	ÉTAT DE RÉALISATION (Cochez un seul choix)	PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018 Résumez les principales actions réalisées uniquement par votre organisation concernant l'engagement en 2017-2018. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de cette réalisation. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions de rechange proposées.
53. Évaluer la possibilité de rembourser des frais engagés par les ministères et organismes publics pour l'adaptation des lieux de travail lors de l'embauche d'une personne handicapée.	SCT		2018	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Une analyse est en cours. Cet engagement sera intégré à la mise en œuvre d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le Secrétariat du Conseil du trésor.</p>
54. Promouvoir, auprès des ministères et organismes publics, l'embauche d'étudiants et étudiantes et de stagiaires membres des groupes cibles, dont les personnes handicapées.	SCT		2015 et en continu	<input type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input checked="" type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes handicapées sont intégrées à l'objectif gouvernemental d'embauche de 25 % de membres des groupes cibles (membres des minorités visibles et ethniques, <b>personnes handicapées</b>, Autochtones et anglophones). Cet objectif s'applique à tous les statuts d'emploi (permanent, occasionnel, <b>étudiant, stagiaire</b>).             <ul style="list-style-type: none"> <li>› Pour l'embauche des <b>étudiantes et étudiants</b>, les membres de groupes cibles (incluant les personnes handicapées) sont mis en priorité par le site Placement en ligne.</li> <li>› Pour l'embauche des <b>stagiaires</b>, une mention est inscrite sur toutes les offres de stage, selon laquelle il est possible, pour les candidates et candidats, d'avoir recours aux mesures destinées aux membres de groupes cibles (incluant les personnes handicapées). Dans le but de faciliter leur repérage, un formulaire est accessible dans le portail Carrières pour les stagiaires qui désirent se déclarer membres d'un groupe cible lors du dépôt de leur dossier de candidature.</li> </ul> </li> </ul>

ENGAGEMENTS	RESPONSABLES	COLLABORATEURS	ÉCHÉANCES	ÉTAT DE RÉALISATION (Cochez un seul choix)	<b>PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2017-2018</b> Résumez les principales actions réalisées uniquement par votre organisation concernant l'engagement en 2017-2018. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de cette réalisation. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions de rechange proposées.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour promouvoir l'embauche des étudiantes et étudiants et des stagiaires membres de groupes cibles, auprès des ministères et organismes, sur un emploi permanent ou occasionnel au moyen d'un processus de qualification particulier : un texte se trouve dans la section Étudiants et Stagiaires du portail RH, et un document questions et réponses est accessible dans le Carrefour RH.</li> </ul>					
55. Pour favoriser l'atteinte de la cible de 2 % de représentativité des personnes handicapées au sein de l'effectif permanent de la fonction publique, inscrite au Plan d'embauche du gouvernement du Québec, le SCT analysera la faisabilité de mettre en place un incitatif à l'intention des ministères et organismes publics pour faciliter l'embauche des personnes handicapées.	SCT		2018	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non commencé <input type="checkbox"/> Abandonné	Une analyse est en cours. Cet engagement sera intégré à la mise en œuvre d'un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées, qui est une action de la Stratégie de gestion des ressources humaines 2018-2023 élaborée par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## PLAINTES

Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2017 et le 31 mars 2018, le Secrétariat ne dénombre aucune plainte reçue relativement à l'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

## ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN DES RÉALISATIONS DE 2017-2018

Le présent bilan à l'égard des personnes handicapées a été approuvé le 10 décembre 2018 par le secrétaire du Conseil du trésor.

Il sera rendu public par les moyens suivants :

- Site Internet du Secrétariat : [www.tresor.gouv.qc.ca](http://www.tresor.gouv.qc.ca)
- Site intranet du Secrétariat

## POUR NOUS JOINDRE

Pour obtenir plus de renseignements sur le présent document :

Secrétariat du Conseil du trésor

Direction de la planification et de la performance organisationnelle  
Secteur 800, 2<sup>e</sup> étage  
875, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-0875

Par ailleurs, les demandes d'exemplaires du plan d'action 2017-2018 peuvent être adressées à la Direction des communications :

Direction des communications  
Secteur 800, 2<sup>e</sup> étage  
875, Grande Allée Est  
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529

Télécopieur : 418 643-9226

Courriel : [communication@sct.gouv.qc.ca](mailto:communication@sct.gouv.qc.ca)



*Secrétariat  
du Conseil du trésor*

Québec

